

NOTRE GÉNOCIDE

Résumé exécutif



Juillet 2025

Depuis octobre 2023, Israël a profondément modifié sa politique à l'égard des Palestiniens. À la suite de l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023, Israël a lancé une campagne militaire intensive dans la bande de Gaza, qui se poursuit depuis plus de 21 mois. Cette attaque contre les habitants de la bande de Gaza comprend des massacres à grande échelle et la création de conditions de vie épouvantables, entraînant un taux de mortalité extrêmement préoccupant ; des atteintes physiques ou psychologiques graves à l'ensemble des habitants de la bande de Gaza ; la destruction à grande échelle des infrastructures essentielles et des conditions de vie, du tissu social ainsi que des institutions et des sites culturels et éducatifs palestiniens ; des arrestations massives et des actes de maltraitance envers les prisonniers palestiniens dans les prisons, transformés en camps de torture pour des milliers de Palestiniens détenus sans procès ; des déplacements forcés à grande échelle, y compris des tentatives de nettoyage ethnique, celui-ci étant devenu l'un des objectifs officiels de la guerre dans la bande de Gaza ; une offensive contre l'identité palestinienne, sous la forme de la destruction délibérée des camps de réfugiés et d'une tentative de porter gravement atteinte à l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). Les conséquences de cette attaque généralisée contre la bande de Gaza sont une atteinte grave - et au moins en partie irréparable - contre plus de deux millions de Palestiniens vivant dans la bande de Gaza et qui font partie intégrante du peuple palestinien.

L'examen de la politique israélienne dans la bande de Gaza et de ses conséquences terrifiantes - dans le contexte de déclarations faites par des responsables politiques et militaires israéliens de haut rang quant aux objectifs de l'offensive - nous conduit à la conclusion sans équivoque qu'Israël agit de manière concertée avec l'intention manifeste de détruire la société palestinienne dans la bande de Gaza.

Autrement dit, qu'Israël commet un génocide contre les Palestiniens de la bande de Gaza.

Le terme "génocide" désigne un phénomène social, historique et politique, phénomène récurrent dans l'histoire de l'humanité.

Depuis la signature de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide en 1948 (entrée en vigueur en 1951), il s'agit également d'un concept juridique désignant l'un des crimes les plus graves du droit international. Le génocide comprend des actes commis dans l'intention de détruire, en totalité ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Le génocide peut être mis en œuvre par divers moyens, appliqués simultanément et dans la durée, l'extermination physique de masse n'en constituant qu'un aspect.

La destruction des conditions de vie, notamment dans des camps ou des zones de concentration, la tentative systématique d'empêcher les naissances, la violence sexuelle généralisée à l'encontre des membres du groupe ou encore les expulsions massives sont autant de moyens - utilisés tout au long de l'histoire - par lesquels un État ou une autorité cherche à éliminer des groupes ethniques, nationaux, religieux, raciaux ou autres. D'un point de vue moral et juridique, il est impossible de justifier le génocide, même s'il s'agit d'un acte de auto-défense.

Le génocide a toujours lieu dans un contexte spécifique : il existe des conditions qui le rendent possible, des événements qui le déclenchent et une idéologie qui l'oriente. L'attaque actuelle contre les Palestiniens, dans la bande de Gaza et au-delà, doit être comprise dans le cadre de plus de soixante-dix années d'un régime violent et discriminatoire de répression imposé par Israël aux Palestiniens - et d'une façon particulièrement extrême aux Palestiniens de la bande de Gaza. Depuis sa création, l'État d'Israël a institué et mis en œuvre, de manière systématique, un régime d'apartheid et de contrôle violent, d'ingénierie démographique, de discrimination et de démantèlement du peuple palestinien en tant que collectif.

Ce sont ces fondements du régime qui ont permis à Israël de lancer, immédiatement après l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023, une offensive génocidaire contre les Palestiniens. Le présent rapport met en lumière trois éléments fondamentaux : une vie sous un régime d'apartheid, caractérisé par la séparation, l'ingénierie démographique et le nettoyage ethnique ; l'exercice d'une violence systématique et institutionnalisée à l'encontre des Palestiniens, dont les auteurs bénéficient de l'impunité ; l'institutionnalisation de mécanismes de déshumanisation et la perception des Palestiniens comme une menace existentielle.

De telles conditions peuvent perdurer sans nécessairement conduire à une offensive génocidaire.

Souvent, un événement violent suscitant un sentiment de menace existentielle au sein du groupe auteur des violences constitue le catalyseur incitant le pouvoir en place à commettre un génocide. L'attaque du Hamas et d'autres organisations palestiniennes armées, le 7 octobre 2023, constitue ce type de catalyseur moteur.

Cette barbarie, dirigée en grande partie contre des civils, a compris de nombreux crimes de guerre et, selon toute apparence, également des crimes contre l'humanité. Elle a coûté la vie à 1 218 Israéliens et citoyens étrangers, dont 882 civils. Au cours de cette attaque, de nombreuses atrocités ont été commises, notamment des violences sexuelles, causant des dizaines de milliers de blessés et la prise de 252 otages – en grande majorité des civils, parmi lesquels des femmes, des personnes âgées et des enfants, dont le plus jeune était un bébé de 9 mois tué en captivité avec son frère de trois ans et leur mère.

Pour les Israéliens, l'attaque elle-même, son ampleur et ses conséquences ont provoqué un sentiment d'angoisse et de menace existentielle, entraînant un bouleversement profond ainsi que des transformations sociales et politiques majeures dans la société israélienne.

Ces éléments ont constitué un moteur du changement de la politique israélienne à l'égard des Palestiniens de la bande de Gaza : basculement de la répression et de la domination vers la destruction et l'extermination.

Il est impossible d'isoler l'attaque contre les Palestiniens de la bande de Gaza de la violence croissante exercée, sous diverses formes et à des degrés divers, contre les Palestiniens vivant sous la domination israélienne en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ainsi qu'à l'intérieur même d'Israël.

Comme à Gaza, des crimes meurtriers sont également commis dans d'autres régions à l'encontre de Palestiniens, sans que leurs auteurs aient à rendre de comptes. La violence et la destruction dans ces zones ne cessent de s'intensifier, et en l'absence de mécanisme interne ou international agissant efficacement pour y mettre un terme, ces crimes deviennent normalisés aux yeux des soldats, des commandants, des responsables politiques, des médias et de la société israélienne dans son ensemble.

Nous alertons sur le danger clair et imminent que le génocide ne demeure pas limité à la bande de Gaza, et que les actes et les dynamiques qui le sous-tendent s'étendent à d'autres régions.

B'Tselem est une organisation israélienne de défense des droits de l'homme dont les activités portent sur la recherche et la documentation des atteintes aux Palestiniens vivant sous le régime d'apartheid et d'occupation israélien. Depuis plus de 35 ans, au nom du

devoir envers la protection de la vie, de la dignité et les droits – individuels et collectifs – des êtres humains, B'Tselem s'engage à exposer les violations systématiques israéliennes des droits des Palestiniens.

En tant qu'organisation de défense des droits de l'homme œuvrant pour mettre fin à la violence étatique, systémique, étendue et systématique exercée contre les Palestiniens, nous nous considérons comme tenus d'analyser les violations des droits de l'homme commises sur le terrain dans le contexte et à la lumière du cadre politique et institutionnel qui les exécute et de la logique politique qui les guide.

Nous disposons de témoignages directs et de documentations portant sur des centaines d'événements de nature diverse, dans lesquels une violence extrême et sans précédent a été exercée contre la population civile palestinienne dans l'ensemble des territoires sous contrôle israélien.

Nous détenons également des déclarations répétées de hauts responsables politiques et militaires israéliens exposant ouvertement la politique appliquée sur le terrain à l'égard des Palestiniens.

Au fil des mois, une multitude de preuves se sont accumulées concernant les effets et les conséquences de la politique actuelle d'Israël, révélant l'ampleur du processus alarmant que traverse l'ensemble du système israélien à l'égard des Palestiniens.

Chez B'Tselem, Israéliens juifs et Palestiniens – résidents de la bande de Gaza, de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et d'Israël – œuvrent côte à côte, animés d'une vision commune qui considère la défense des droits de l'homme comme un devoir moral fondamental.

Nous vivons tous sous un même régime d'apartheid, qui a catalogué certains d'entre nous comme des sujets dotés de privilèges, uniquement parce que nous sommes juifs, et d'autres comme des êtres humains privés de toute protection, simplement parce qu'ils sont palestiniens.

Nous luttons ensemble pour un avenir dans lequel chacun, entre la mer Méditerranée et le fleuve du Jourdain, puisse vivre sans discrimination, sans oppression violente ni extermination.

Au moment même de la rédaction de ce rapport, l'offensive brutale et cruelle menée par Israël contre les Palestiniens s'intensifie.

La tuerie et la dévastation devenues quotidiennes dans la bande de Gaza, tout comme l'escalade de la violence et le déplacement forcé de dizaines de milliers de personnes en Cisjordanie, n'auraient pas été possibles sans le silence prolongé de la communauté internationale face à l'ampleur et à la gravité inconcevables des crimes commis.

Les dirigeants de nombreux États – en premier lieu ceux des pays européens et des États-Unis – se sont non seulement abstenus de prendre des mesures efficaces pour mettre fin à l'extermination et à la violence : ils ont, de fait, permis qu'ils continuent, que ce soit par des déclarations de déclarations qui affirment le droit d'Israël à se défendre ou par une aide concrète, incluant notamment des livraisons d'armes et de munitions.

En tant qu'habitants de cette terre et militants des droits de l'homme, nous nous sentons moralement tenus de témoigner de la situation, telle que nous l'avons documentée et étudiée – tout comme de nombreux autres organismes –, d'appeler par son nom la réalité à laquelle nous sommes confrontés et dans laquelle nous vivons, de la faire connaître, et de nous tenir aux côtés des victimes.

La constatation du fait que le régime israélien mène un génocide dans la bande de Gaza, ainsi que la profonde crainte qu'elle ne s'étende à d'autres régions où vivent des Palestiniens sous contrôle israélien, exigent une action urgente et résolue de la part du public israélien et de la communauté internationale et l'utilisation de tous les moyens prévus par le droit international pour mettre fin au génocide israélien à l'encontre du peuple palestinien.